
Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Association régionale de badminton de l'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 10 juin 2006

Étaient présents Monsieur Luc Gingras, Président ARBAT
Monsieur Daniel Sigouin, Secrétaire ARBAT
Monsieur Michel Bélanger, Trésorier ARBAT
Monsieur Yannick Gaubert
Monsieur Denis Jolette
Monsieur Marc Moreau, LSAT

Étaient absents Madame Madeleine Langelier, directrice ARSEAT
Monsieur André Mireault, Vice-président ARBAT

1. Ouverture de l'assemblée

En tant que président de l'ARBAT, M. Luc Gingras agit à titre de président d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Denis Jolette propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par M. Yannick Gaubert.

**RÉSOLUTION
AG-2006-01**

UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du 11 juin 2005

M. Denis Jolette propose que le compte-rendu soit accepté tel que proposé.
Il est appuyé par M. Luc Gingras.

**RÉSOLUTION
AG-2006-02**

UNANIMITÉ

4. Présentation du bilan financier 2005-2006

M. Michel Bélanger présente le bilan financier annuel se terminant le 30 avril 2006. Une copie du bilan est jointe à la présente. (Annexe-1)

RÉSOLUTION AG-2006-03

M. Luc Gingras propose que le bilan financier soit accepté tel que proposé.

Il est appuyé par M. Yannick Gaubert.

UNANIMITÉ

5. Rapport du président

M. Luc Gingras remet le rapport annuel 2005-2006 transmis à Badminton Québec. Quelques corrections sont faites au rapport. Une copie du rapport est jointe à la présente. (Annexe-2).

6. Élections 2006

M. Marc Moreau agit à titre de président d'élection pour la circonstance et
M. Daniel Sigouin à titre de secrétaire d'élection.

Président

M. Denis Jolette propose M. Luc Gingras. Il est secondé par M. Michel Bélanger. M. Yannick Gaubert propose la fermeture.
Luc Gingras accepte et est déclaré élu.

Vice-président

M. Denis Jolette propose M. André Mireault. Il est secondé par M. Luc Gingras. M. Yannick Gaubert propose la fermeture.
M. André Mireault accepte *in absentia* et est déclaré élu.

Secrétaire

M. Michel Bélanger propose M. Daniel Sigouin. Il est secondé par M. Luc Gingras. M. Yannick Gaubert propose la fermeture.
M. Daniel Sigouin accepte et est déclaré élu.

Trésorier

M. Luc Gingras propose M. Michel Bélanger. Il est secondé par M. Denis Jolette. M. Daniel Sigouin propose la fermeture.
M. Michel Bélanger accepte et est déclaré élu.

Directeur technique

M. Daniel Sigouin propose M. Yannick Gaubert, secondé par M. Denis Jolette.
M. Luc Gingras propose la fermeture.
M. Yannick Gaubert décline et le poste reste vacant.

Ces personnes composent le comité exécutif de l'ARBAT pour l'année 2006-2007.

**RÉSOLUTION
AG-2006-04**

7. Subvention de LSAT

M. Luc Gingras nous informe que la subvention de LSAT pour 2006 est de 650\$ à répartir. M. Denis Jolette demande pourquoi la subvention de LSAT va sans cesse en décroissant alors que les clubs de la région sortent à l'extérieur deux fois plus. M. Marc Moreau explique comment les subventions sont ventilées. M. Marc Moreau demande que la prochaine proposition de subvention définisse de façon très détaillée toutes les sphères où le badminton régional intervient et combien de participants à travers la région cela touche. Le formulaire doit faire la preuve du développement de notre sport à travers la région. Il va de soi que la demande de subvention doit faire état du nombre de joueurs de chaque club de la région.

Or, après discussion, il est proposé par M. Michel Bélanger que Noranda reçoive **520\$** et que La Sarre (Club de badminton junior de La Sarre) reçoive **130\$**.

Il est appuyé par M. Luc Gingras.

UNANIMITÉ

8. Jeux du Québec (Finale régionale)

De l'avis de tous, un problème de plateaux subsiste dans le cahier de charges pour l'acceptation d'une ville entant pour tenir ces jeux.. Un minimum de 8 terrains serait requis ou de couper une catégorie de jeux afin d'en faire une compétition mieux équilibrée. L'an prochain, Rouyn-Noranda serait la ville hôte et ainsi de suite, en rotation. M. Michel Bélanger soulève que l'accréditation prend beaucoup de temps dans la journée et occasionne inévitablement un retard sur la conduite de celle-ci. Il ajoute que 10 terrains serait l'idéal, mais que 8 terrains serait la zone confort avec de l'espace de circulation et de gestion du tournoi, tel qu'ajouté par M. Denis Jolette.

Il faudrait voir, en priorité, à la catégorie cadet et ensuite vérifier le nombre de participants pour y ajouter d'autres catégories, selon Messieurs Michel Bélanger et Denis Jollette. Également, il faut prévoir deux caisses de volants pour cette compétition.

9. Calendrier de saison 2006-2007

M. Luc Gingras nous expose les dates possibles de tournoi pour la saison à venir. Ce calendrier est sensiblement arrimé sur les dates de 2004-2005 avec l'ajout fort bien accueilli d'un tournoi senior à la fin avril à Amos. M. Luc Gingras fera parvenir l'ébauche de ce calendrier à tous les intervenants autour de la table pour modifications et approbation finale.

(Annexe- 3)

10.

Nouvelle formule A-B-C pour le scolaire

-M. Luc Gingras nous expose la nouvelle formule pour le scolaire et nous indique que la simulation proposée par Mme Madeleine Langelier reste incomplète, car certaines écoles n'y ont pas participé. M. Michel Bélanger nous indique qu'une telle formule résulterait en une panoplie de petites catégories peu ou pas gérables dans un tournoi. Selon lui. Il faudrait réduire les catégories et ainsi favoriser l'activité. Chose certaine, selon M. Bélanger, il faut éviter au plus haut point qu'un benjamin se retrouve à jouer contre un juvénile. (des catégories C de 15-16 ans contre des tout petits). Dans ce constat, M. Michel Bélanger retient trois questionnements sur cette formule :

- 1- Les épreuves différentes???
- 2- De séparer des A-B-C par catégories???
- 3- Benjamin contre juvénile à éliminer absolument???

11.

Commandite Black Knight

Selon M. Luc Gingras, le peu d'avantage que comporte l'entente
Mène à la non reconduction de celle-ci pour 2006-2007.
(Annexe-4)

12. Poona régionale

M. Luc Gingras nous expose le document sur l'objet en titre. M. Denis Jolette dénote le manque de vision régionale sur le développement du badminton, car peu de clubs sont intéressés par des événements comme celui-ci. Pour l'instant, l'idée est laissée en suspens par le comité de l'ARBAT.

(Annexe-5)

13. Varia

- A) L'idée est amenée par M. Denis Jolette de faire une classe **Participation** dans nos tournois seniors régionaux, question de favoriser la participation de joueurs qui autrement ne joueraient pas dans un cadre A-B-C. L'idée est bien accueillie par tous. M. Luc Gingras demande que l'ARBAT octroie 120\$ (achat de volants) par tournoi civil. Ainsi, Noranda reçoit **240\$**, le Club de badminton junior de La Sarre **120\$**, et l'éventuel tournoi senior d'Amos, en avril 2007, **120\$**.

RÉSOLUTION
AG-2006-05

M. Michel Bélanger propose.
Il est appuyé par M. Yannick Gaubert.

UNANIMITÉ

- B) **Argent résiduel du BEAT : Le 340\$**
restant du BEAT sera séparé en part de 70% Noranda et 30% Club de badminton junior de La Sarre. Ainsi, Noranda reçoit **240\$** et Le Club de badminton junior de La Sarre reçoit **100\$**.

RÉSOLUTION
AG-2006-06

M. Michel Bélanger propose.
Il est appuyé par M. Daniel Sigouin.

UNANIMITÉ

- C) **Nord de l'Ontario** : M. Yannick Gaubert
-

nous fait part des liens du Club de badminton de Noranda avec les entraîneurs de Timmins et nos intérêts mutuels à tenir des rencontres tant juniors que seniors. Devant l'intérêt de tous autour de la table, M. Gaubert poursuivra ses contacts dans le Nord ontarien.

D) **Site web** : M. Luc Gingras nous indique que

LSAT a un espace sur son site web pour y afficher nos communiqués et horaires de tournoi. Il nous reste à trouver un directeur technique pour s'en occuper.

E) **Revue Badminton Québec** : M. Luc Gingras nous informe que la revue en titre lui demande de faire un reportage sur la fin du BEAT. Le groupe lui suggère d'en faire un topo journalistique qui sera le reflet du virage qu'a amorcé le badminton en Abitibi-Témiscamingue et d'y conserver un portrait optimiste entant que vitrine pour le badminton régional.

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

M. Denis Jolette, appuyé par M. Michel Bélanger propose la levée

AG-2006-7 de l'assemblée à 16 h 30

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale de l'ARBAT tenue le
10 juin 2006, sur proposition de _____,
appuyé par _____ et adopté à l'unanimité.

Daniel Sigouin, secrétaire

Luc Gingras, président